

FACTURE

Soumission d'échantillon de diagnostic de la rage aux fins de paiement

Date :

Numéro du laboratoire :
(réservé à l'usage du laboratoire)

Expéditeur :

Nom	
Adresse	

ADRESSE DE FACTURATION / D'EXPÉDITION :

Laboratoire vétérinaire provincial du Nouveau-Brunswick
Agriculture, Aquaculture et Pêches
850, chemin Lincoln – Bâtiment 700A
Case postale 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Frais :

	QUANTITÉ	MONTANT
Emballage et manipulation de spécimens <u>morts</u> : 75 \$ par spécimen		
Euthanasie, emballage et manipulation de spécimens vivants : 185 \$ par spécimen		
Kilométrage : 41 cents par km		
SOUS-TOTAL :		
<i>(En cas de facturation de la TVH, il faut fournir le numéro de TVH)</i> 15 % de TVH		
TOTAL À PAYER		